

PRÉFECTURE DE CÔTE D'OR

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi de Bourgogne Franche Comté

Unité départementale de la Côte d'Or

Service des Médailles du Travail

Affaire suivie par Christine SAGE Téléphone: 03.80.45.75.42 Fax: 03.80.45.75.69

ATTESTATION D'ANCIENNETÉ

(A calculer et renseigner par le dernier en	nployeur, au vu des justificatifs fournis par le salarié
Je soussigné(e)	en qualité de
de l'Entreprise	
Sise à	
Adresse m ail:	
Numéro de Siret :	
Numéro de téléphone du Service RH	
atteste que, Monsieur (Madame)	
Profession du salarié	
remplit les conditions d'ancienneté p échelon(s) sollicité(s) : ARGENT - VERMEIL - OR - GRAN	our obtenir la médaille du travail pour les D OR (rayer les mentions inutiles)
Signature du (de la) salarié(e)	Signature du (de la) représentant(e) de l'entreprise et cachet

Attention: Les justificatifs de la durée de services ne seront plus à joindre au CERFA de demande de médaille du travail.

En revanche, l'entreprise aura obligation de conserver ces pièces et de les tenir à disposition des services administratifs et de l'URSSAF en cas de contrôle.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Unité départementale de la Côte d'Or

21 boulevard Voltaire- BP 81110 - 21011 DIJON cedex - Standard : 03.80.45.75.00

Travail Info Service : 0 821 347 347 (0,12 € TTC/min)

<u>www.travail-emploi.gouv.fr</u> - <u>www.economie.gouv.fr</u> – www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr